

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Relative à la demande d'autorisation de jeux pour l'ouverture du casino du Lion-d'Angers

COMMUNE DU LION-D'ANGERS

Le préfet de Maine-et-Loire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique, à la mairie du Lion-d'Angers, sur la demande d'autorisation de jeux préalable à l'ouverture d'un casino au Lion-d'Angers, conformément à l'arrêté du 14 mai 2007 relatif à la réglementation des jeux dans les casinos.

La demande d'autorisation de jeux est présentée par Monsieur Gilles DEFERT, président de la SAS « Casino du Lion-d'Angers », dont le siège social est situé C/O Association des courses du Lion-d'Angers - Hippodrome de l'Isle-Briand 49220 Le Lion-d'Angers.

Le futur établissement exploité par la SAS « Casino du Lion-d'Angers » est prévu route de Segré, les Hauts du Courgeon au Lion-d'Angers.

L'enquête publique est ouverte du **lundi 31 août 2026 à 9h00** au **vendredi 11 septembre 2026 à 17h00**, soit pour une période de 9 jours.

Le **lundi 31 août**, le **mardi 1^{er}**, **mercredi 02**, et **vendredi 04 septembre**, puis le **lundi 7**, **mardi 8**, **mercredi 9 septembre**, de **9h00 à 12h30** et de **13h45 à 17h45** ainsi que les **jeudis 3 et 10 septembre**, de **9h00 à 12h30**, le dossier comprenant la demande d'autorisation de jeux et le cahier des charges sera consultable par le public en version papier, sur place, à la mairie du Lion-d'Angers (place Charles de Gaulle, au LION-D'ANGERS - 49), afin que les habitants et tous intéressés puissent en prendre connaissance.

À partir du **lundi 31 août**, le dossier sera également consultable en version dématérialisée sur le site internet des services de l'État en Maine-et-Loire :
<https://www.maine-et-loire.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Autres>

M. Bernard BEAUPERE, désigné commissaire enquêteur par arrêté préfectoral du 17 juillet 2026, recevra en personne les observations et propositions du public, écrites ou orales, **le vendredi 11 septembre 2026 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00**, à la salle des Adjointes, au rez-de-chaussée de la mairie, située place Charles de Gaulle, au LION-D'ANGERS (49), où le dossier demeurera consultable, le 11 septembre, en version papier.

Les observations et propositions écrites du public peuvent être aussi déposées :

	Date limite de réception :
• <u>sur le registre prévu à cet effet</u> à la mairie du Lion-d'Angers, place Charles de Gaulle, au LION-D'ANGERS (49) ;	Le vendredi 11 septembre 2026, avant 17 heures
• <u>par courriel</u> , à l'adresse électronique suivante : sp-segre-enquetes-publiques@maine-et-loire.gouv.fr	le vendredi 11 septembre 2026, avant minuit
• <u>par voie postale</u> , à l'adresse suivante : Sous-préfecture de Segré-en-Anjou Bleu Enquête publique du casino du Lion-d'Angers - 2 rue Lamartine – CS 40316 - 49504 SEGRE-EN-ANJOU BLEU CEDEX. ;	le vendredi 11 septembre 2026

Les observations et propositions adressées par voie postale, par messagerie, exprimées oralement ou reçues en main propre lors de la permanence, seront insérées et annexées dans le registre, au fur et à mesure, afin d'être consultables à la mairie du Lion-d'Angers.

Le procès-verbal et l'avis motivé du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la mairie du Lion-d'Angers et sur le site internet des services de l'État en Maine-et-Loire : <https://www.maine-et-loire.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Autres>